

honneur; elle les assiste de tout son pouvoir, elle a soin de faire élever partout des maisons et des hospices où ils sont, recueillis, nourris et soignés, et elle les prend sous sa tutelle. De plus, elle fait un strict devoir aux riches de donner leur superflu aux pauvres, et elle les effraye par la pensée du divin jugement, qui les condamnera aux supplices éternels s'ils ne subviennent aux nécessités des indigents. Enfin, elle relève et console l'esprit des pauvres, soit en leur proposant l'exemple de Jésus-Christ, qui étant riche a voulu se faire pauvre pour nous, soit en leur rappelant les paroles par lesquelles il a déclaré bienheureux les pauvres, et leur a fait espérer les récompenses de l'éternelle félicité. Qui ne voit que c'est là le meilleur moyen d'arranger l'antique conflit soulevé entre les pauvres et les riches? Car, ainsi que le démontre l'évidence même des choses et des faits, si ce moyen est rejeté ou méconnu, il arrive nécessairement, ou que la plus grande partie du genre humain est réduite à la vile condition d'esclavage, comme on l'a vu longtemps chez les nations païennes, ou que la société humaine est agitée de troubles continus et dévorée par les rapines et les brigandages, ainsi que nous avons eu la douleur de le constater dans ces derniers temps encore.

Puisqu'il en est ainsi, Vénérables Frères, Nous à qui incombe le gouvernement de toute l'Eglise, de même qu'au commencement de notre pontificat Nous avons déjà montré aux peuples et aux princes, balottés par une dure tempête, le port du salut; ainsi, en ce moment de suprême péril, Nous élevons de nouveau, avec émotion, notre voix apostolique pour les prier, au nom de leur propre intérêt et du salut des Etats, et les conjurer de prendre pour maîtresse l'Eglise qui a eu une si grande part à la prospérité publique des nations, et de reconnaître que les rapports du gouvernement et de la religion sont si connexes que tout ce qu'on enlève à celle-ci, diminue d'autant la soumission des sujets et la majesté du pouvoir. Et lorsqu'ils auront reconnu que l'Eglise de Jésus-Christ possède pour détourner le fléau du socialisme une vertu qui ne se trouve ni dans les lois humaines, ni dans les répressions des magistrats, ni dans les armes des soldats, qu'ils rétablissent enfin cette Eglise dans la condition et la liberté qu'il lui faut pour exercer, dans l'avantage de toute la société, sa très salutaire influence.

Pour vous, Vénérables Frères, qui connaissez l'origine et la nature des maux accumulés sur le monde, appliquez-vous de toute l'ardeur et de toute la force de votre esprit à faire pénétrer et à inculquer profondément dans toutes les âmes la doctrine catholique. Faites en sorte que dès leurs plus tendres années, tous s'accoutument à avoir pour Dieu un amour de fils et à vénérer son nom, à se montrer déferents pour la majesté des princes et des lois, à s'abstenir de toutes convoitises, et à garder fidèlement l'ordre que Dieu a établi soit dans la société civile, soit dans la société domestique. Il faut encore que vous ayez soin que les enfants de l'Eglise catholique ne s'enrôlent point dans la secte exécrationnelle et ne la servent en aucune manière, mais au contraire qu'ils montrent, par leurs belles actions et leur manière honnête de se comporter en toutes choses, combien stable et heureuse serait la société humaine, si tous ses membres se distinguaient par la régularité de leur conduite et par leurs vertus.

Enfin, comme les sectateurs du socialisme se recrutent surtout parmi les hommes qui exercent les diverses industries ou qui louent leur travail et qui, impatients de leur condition ouvrière, sont plus facilement entraînés par l'appât des richesses et la promesse des biens, il nous paraît opportun d'encourager les sociétés d'ouvriers et d'artisans qui, instituées sous le patronage de la religion, savent rendre tous leurs membres contents de leur sort et résignés au travail et les portent à mener une vie paisible et tranquille.

Qu'il favorise nos entreprises et les vôtres, Vénérables Frères, Celui à qui Nous sommes obligés de rapporter le principe et le succès de tout bien. D'ailleurs, Nous puisons un motif d'espérer un prompt secours dans ces jours mêmes où l'on célèbre l'anniversaire de la naissance du Seigneur, car ce salut nouveau, que le Christ, naissant apportait au monde déjà vieux et presque dissous par l'extrémité de ses maux, Il ordonne que nous l'espérions nous aussi; cette paix qu'Il annonçait alors aux hommes par le ministère des anges, Il a promis qu'Il nous la donnerait, à nous aussi. Car la main de Dieu n'a point été rac-

courcée pour qu'Il ne puisse nous sauver, et son oreille n'a point été fermée pour qu'Il ne puisse entendre.

En ces jours donc de très heureux auspice, Nous prions ardemment le Dispensateur de tous biens, vous souhaitant à vous, Vénérables Frères, et aux Fidèles de vos églises, toute joie et toute prospérité, afin que de nouveau apparaissent au regard des hommes la bonté et l'humanité de Dieu Notre Sauveur qui, après nous avoir arrachés de la puissance d'un ennemi cruel, nous a élevés à la très noble dignité d'enfants de Dieu. Et afin que nos vœux soient plus promptement et pleinement remplis, joignez-vous à Nous, Vénérables Frères, pour adresser à Dieu de ferventes prières; invoquez aussi le patronage de la bienheureuse Vierge Marie, immaculée dès son origine, de Joseph, son époux, et des saints apôtres Pierre et Paul, aux suffrages desquels Nous avons la plus grande confiance.

Cependant, et comme gage des faveurs célestes, Nous vous donnons dans le Seigneur, et du profond de notre cœur, la bénédiction apostolique, à vous, Vénérables Frères, à votre clergé et à tous les peuples fidèles.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 28 décembre 1878, la première année de notre pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

Deux anniversaires.

Février nous a apporté deux anniversaires qui, quoique d'un caractère bien différent, sont cependant tous deux chers au cœur des catholiques et glorieux pour l'Eglise.

L'un est un anniversaire douloureux, l'autre est joyeux; le 7 février était le premier anniversaire de la mort de Pie IX: le 20 était le premier anniversaire de l'exaltation de Léon XIII.

Aujourd'hui, comme il y a un an, Pie IX vit dans les mémoires et dans les cœurs; Pie IX ne semble pas être mort, tant son nom est encore souvent répété, tant son souvenir est encore cher.

Le deuil a été tempéré, la douleur allégée par l'apparition de Léon XIII sur la chaire veuve de Pie IX; mais la figure de celui-ci semble encore briller, sa parole semble encore résonner, il semble encore être de ce monde, tant son souvenir est partout vivant.

Pie IX n'est pas mort, disions-nous le 7 février, car il vit dans le cœur de ses centaines de millions d'enfants.

Pie IX n'est pas mort, pouvions-nous dire aussi, le 20, car il vit dans son successeur. Léon XIII est un autre Pie IX; à peine quelques mois s'étaient-ils écoulés que ennemis comme amis reconnaissaient que Léon XIII n'est pas moins grand que son prédécesseur, pas moins ferme dans le gouvernement de l'Eglise. Nous avons encore "un grand Pape." Pie IX devait vivre au milieu des persécutions, *Cruz de Cruce*; Léon XIII, prisonnier aussi lui dans l'enceinte du Vatican, brille comme une étoile lumineuse au ciel, *lumen in caelo*.

Pie IX a semé dans les larmes, les grands principes régénérateurs des sociétés mourantes; il a refait, malgré mille obstacles, l'unité catholique comme jamais elle n'a existé; Léon XIII, fortifié de la sève de sa grande doctrine, et rend encore plus brillants par l'éclat de son enseignement les principes du *Syllabus*, il organise pour les résistances et les luttes les forces que son prédécesseur avait su réunir.

Léon XIII est la continuation de Pie IX; Pie IX vit dans Léon XIII; VIVE LÉON XIII!